



Carte 8. Paramètres de configuration

- Baux de location sur terres publiques**
 - Fins commerciales
 - Fins d'une tour de télécommunication
 - Fins d'équipement de mesure des vents
- Milieu physique sensible**
 - Dépôt organique et mauvais drainage
 - Zone inondée
 - Milieu humide
 - Pente de 15 % et plus
- Peuplements particuliers**
 - Écosystème forestier exceptionnel désigné (EFE)
 - Refuge biologique
 - Érablière sous permis en territoire public
 - Érablière potentielle en territoire public
 - Érablière exploitée en territoire privé
 - Aulnaie
- Zones de modalité d'intervention**
 - Bande visuelle
 - Camping aménagé ou semi-aménagé
 - Corridor routier
- Zone de protection réglementaire (RCI 02-07 - MRC de Témiscouata)**
 - Bâtiment (500 m)
 - Routes locale et régionale (500 m)
 - Route nationale (1 500 m)
 - Périmètre urbain (1 500 m)
 - Zone P1 (projet éolien communautaire)
- Autres zones de protection**
 - Tour de télécommunication (1 000 m)
 - Liaison micro-onde
 - Réseau hydrographique (30 m - 60 m)
 - Ligne de transport d'énergie (150 m)
 - Zone de protection des érablières (20 m)
- Infrastructures du projet**
 - Éolienne
 - Chemin du parc éolien de Témiscouata utilisé
 - Chemin existant utilisé
 - Nouveau chemin à construire
 - Zone d'étude
 - Domaine du parc éolien
- Autres éléments**
 - Bâtiment
 - Tour de télécommunication
 - Route nationale
 - Routes locale et régionale
 - Chemin non pavé
 - Ligne de transport d'énergie
 - Courbe de niveau (équid. : 10 m)
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
 - Plan d'eau
 - Bail exclusif - Carrière
 - Limite municipale

